

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5086 - Mardi 24 Mars 2026 - Prix : 200 Fc

Société

Renforcer la qualité de l'enseignement technique



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m². -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge
: **4.000m² - 49€/m²**

Contact whatsapp : +269 333 21 02

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

**Relatif aux opérations minières
au sein de la Société de
Concassage Comores Chine
(SCCC)**

LIRE PAGE 2



COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Relatif aux opérations minières au sein de la Société de Concassage Comores Chine (SCCC)



La Direction de la Société de Concassage Comores Chine (SCCC) informe le public et ses partenaires que, préalablement à l'introduction des activités minières au sein de sa carrière, l'entreprise a strictement respecté l'ensemble des procédures administratives et réglementaires exigées par les autorités compétentes de l'Union des Comores.

À cet effet, la SCCC a obtenu les autorisations nécessaires, notamment :

Une autorisation environnementale sous la référence n°025-01/MET/SGEF, en date du 2 janvier 2025, confirmant la conformité du projet aux exigences environnementales en vigueur ;

Un avis favorable relatif à la demande d'autorisation d'importation et de stockage d'explosifs, délivré sous la stricte supervision des autorités compétentes, État-Major des armées, garantissant que toutes les opérations sont menées conformément aux normes de sécurité établies ;

Une autorisation d'importation et d'utilisation de substances explosives à usage minier, référencée n°26-078/BGC/CB en date du 24 février 2026, délivrée par le Bureau Géologique des Comores, permettant légalement à l'entreprise de réaliser des opérations de tir.

Depuis le 24 octobre 2024, plusieurs opérations de tirs d'explosifs ont été réalisées dans différentes zones de la carrière.

Ces travaux sont exécutés sous la supervision d'un technicien chinois qualifié, ayant exercé au sein de la société Northwest Fangyoubang Co., Ltd., spécialisée dans les technologies de dynamitage.

Catégorie professionnelle : Personnel technique en

ingénierie de dynamitage (niveau D)

Autorité émettrice : Ministère de la Sécurité publique de la République populaire de Chine

Numéro de certificat : 01000401680

Ce technicien encadre une équipe compétente et expérimentée, opérant dans le strict respect des normes de sécurité et des procédures en vigueur, garantissant ainsi des interventions maîtrisées et sécurisées.

Suite à l'obtention de ces autorisations, la SCCC a mis en place un dispositif technique rigoureux pour les opérations minières. Le processus opérationnel débute par les travaux de forage, consistant à réaliser des trous selon un plan technique précis, adapté à la nature du terrain, en vue de la mise en place contrôlée des charges explosives.

La préparation des explosifs est effectuée avec le plus grand soin, dans le strict respect des normes de sécurité et des procédures techniques en vigueur. Chaque opération de tir est minutieusement planifiée, encadrée et exécutée par des professionnels compétents, afin de garantir à la fois l'efficacité des travaux et la sécurité des personnes et des biens.

Il est important de souligner que le rayon de sécurité lors des opérations de tir est strictement limité à 100 mètres par opération. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour sécuriser ce périmètre avant chaque détonation, notamment l'évacuation, la signalisation et le contrôle des accès.

Lors de l'opération de tir réalisée le 4 mars, le centre de tir était situé à 387 mètres de la maison la plus proche appartenant à l'unité voisine de concassage et de sable CBE. Étant donné que le rayon de tir était de 100 mètres, la distance de sécurité effective s'établissait à 287 mètres, confirmant que la zone de retombée des fragments rocheux demeurait largement en dehors des installations voisines.

Par ailleurs, les techniciens en explosifs sont désormais en mesure de maîtriser le rayon de tir dans une plage comprise entre 20 et 100 mètres, garantissant ainsi une meilleure précision et un niveau de sécurité renforcé.

Aucun incident n'a été signalé, ni à l'intérieur du site ni dans son environnement immédiat. Cette performance s'explique par la rigueur et le professionnalisme du technicien en charge, notamment dans le calcul précis des dosages d'explosifs et la maîtrise des paramètres de tir.

La SCCC réaffirme son engagement à mener ses activités dans le strict respect des exigences légales, des normes environnementales et des règles de sécurité, tout en contribuant activement au développement du secteur minier aux Comores.

Société

Renforcer la qualité de l'enseignement technique et professionnel

Dans le cadre de la modernisation du système de formation technique et professionnelle, le gouvernement, à travers le ministre de l'Éducation nationale, Bacar Mvoulana, a procédé ce mardi 17 mars à la signature du contrat relatif à l'équipement de six établissements bénéficiaires du Projet de Professionnalisation de l'Offre de Formation et d'Insertion (PROFI). Ce projet vise à renforcer la qualité de l'enseignement scientifique, technique et professionnel, tout en préparant mieux la jeunesse comorienne aux opportunités

d'emploi et aux besoins de l'économie nationale.

Financé par la France à travers l'Agence Française de Développement (AFD), le projet prévoit un marché d'un montant de 2 926 260 582 KMF, attribué à ACIA, une entreprise internationale basée à Paris. Ce marché concerne la fourniture et l'installation d'équipements pédagogiques et de matériels informatiques au profit de six établissements d'enseignement secondaire et supérieur en Union des Comores, notamment le LTPA, le LPHA, l'ENTP, l'IUT, la FST et

le CUP. Selon le ministre, « ces équipements modernes permettront de soutenir plusieurs filières stratégiques pour le développement du pays, notamment l'agriculture, les technologies industrielles, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'informatique et le numérique, ainsi que les filières liées à l'environnement ».

Il a également souligné que « la mise en œuvre de ce marché s'inscrit dans la vision du gouvernement visant à renforcer l'employabilité des jeunes, à valoriser les métiers scientifiques et techniques, et à accompagner la transformation économique du pays

». La gestion opérationnelle du projet est assurée par la Cellule de Gestion de Projet (CGP) du ministère, avec l'appui technique du cabinet SFERE. Le ministre a par ailleurs déclaré : « Nous avons des jeunes dynamiques et ambitieux. Ce projet leur permettra d'accéder à des équipements à la hauteur de leurs besoins, de les motiver et de les encourager à travailler avec davantage d'engagement. Nous remercions nos partenaires, notamment l'Agence Française de Développement (AFD), pour leur appui ».

À travers cet investissement

structurant, le gouvernement réaffirme sa détermination à faire de la formation scientifique et professionnelle un levier essentiel de développement, d'innovation et d'insertion socio-économique des jeunes Comoriens. Le PROFI témoigne également de la solidité du partenariat entre l'Union des Comores et la France, au service du développement humain et de la modernisation des infrastructures éducatives du pays.

Nassuf Ben Amad

Éducation à Mohéli

IQRAA affiche des résultats prometteurs contre vents et marées

Réunie en assemblée générale le 22 mars, l'Association IQRAA a dressé le bilan de son année d'activités. Entre performances éducatives remarquables et ambitions d'expansion, l'organisation continue de faire face à des défis majeurs qui nécessitent un soutien accru.

L'Association IQRAA a tenu, le 22 mars, son assemblée générale consacrée à la présentation du bilan de ses activités pour la période du 15 février 2025 au 15 février 2026. La rencontre a permis de mettre en lumière les avancées significatives enregistrées au cours de l'année écoulée, tout en soulignant les

contraintes qui freinent encore son développement. Durant cette période, l'association a intensifié ses actions en faveur de l'éducation et du développement communautaire à Mohéli. À travers des cours de soutien, des formations spécialisées et des campagnes de sensibilisation, IQRAA a renforcé sa présence sur le terrain et accru son impact social. Parallèlement, des efforts ont été consentis pour améliorer son organisation interne, favorisant une implication plus active de ses membres et une meilleure efficacité des interventions.

Sur le plan éducatif, les résultats enregistrés témoignent de la pertinence des programmes mis en œuvre. Selon le vice-président



de l'association, Dhounouraini Chehou, cinq élèves de terminale ayant bénéficié de formations en technologies ont obtenu un taux de réussite de 100%. Les performances des candidats au BEPC ainsi que celles des élèves des autres niveaux ont également

été jugées satisfaisantes. En matière d'infrastructures, IQRAA a engagé plusieurs projets structurants. Des travaux de réhabilitation ont été entrepris, tandis que la construction d'une école coranique à Siry Ziroudani est en cours, avec une livraison

prévue d'ici fin 2026.

L'association envisage également d'étendre ses actions avec de nouveaux projets, notamment une école coranique à Anjouan, une maison pour personnes âgées et un centre dédié aux enfants en situation de handicap. Malgré ces réalisations, l'association reste confrontée à des difficultés d'ordre financier, humain et logistique. Face à ces enjeux, les responsables lancent un appel à la mobilisation des partenaires et des bonnes volontés afin de soutenir ses initiatives et garantir la continuité de ses actions en faveur de l'éducation et du développement social à Mohéli.

Riwad

Agriculture :

Les acteurs du projet FSRP-KM en conclave

Dans le cadre de mise en œuvre du programme de résilience des systèmes alimentaires (FSRP), un atelier national a réuni hier 23 mars les parties prenantes du projet pour une compréhension commune des objectifs du projets et des résultats attendus. Cette initiative veut renforcer des pratiques agricoles durables et à améliorer l'accès aux marchés.

C'est un atelier organisé par CCARDESA en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat à travers le FSRP-KM, en vue de renforcer l'appropriation des activités du programme et améliorer la coordination entre les parties prenantes du projet. Cette initiative contribue également à renforcer la coopération régionale et à atteindre des résultats durables

et à fort impact. Lors de cette rencontre, Hamada Djoubeir, secrétaire général adjoint au ministère de l'agriculture a déclaré « le FSRP constitue un levier

stratégique pour répondre aux défis majeurs auxquels nos systèmes alimentaires sont confrontés : variabilité climatique, insécurité alimentaire, faible

productivité agricole et vulnérabilité des chaînes de valeur ».

Et de poursuivre avec les objectifs de l'atelier « renforcer la

compréhension du rôle de CCARDESA dans l'appui au niveau régional et national, renforcer la transparence à travers des mécanismes essentiels comme le mécanisme de gestion des plaintes, créer une véritable dynamique de coordination entre les institutions nationales, les unités de mise en œuvre du projet et l'ensemble des parties prenantes ».

A travers ce programme de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores, financé à hauteur de 43 millions USD par la Banque mondiale vise à renforcer la sécurité alimentaire, promouvoir des pratiques durables et réduire la dépendance aux importations (plus de 75% des besoins) en modernisant l'agriculture et l'élevage.

Kamal Gamal



Littérature :

Abdallah Zaki, dessine les ponts de la République

Né en 1982 aux Comores plus précisément à Mitsamiouli et installé en France après un drame personnel, l'écrivain Abdallah Zaki publie « L'Étranger : La France, notre devoir de respect ». Un ouvrage courageux qui place la responsabilité individuelle au cœur du pacte social. Portrait d'un homme pour qui l'intégration est une renaissance, pas un renoncement.

Parfois, c'est dans le silence de l'exil et le fracas de la perte que naissent les réflexions les plus lumineuses. Pour Abdallah Zaki, tout commence à Mitsamiouli, sur la pointe nord de la Grande Comore. De cette terre natale, il a gardé la pudeur et le sens de l'effort. Mais c'est en France, en 2022, que son destin prend une dimension littéraire et philosophique, après ce qu'il appelle un « tournant irréversible ». Le parcours d'Abdallah n'est pas un long fleuve tranquille. Formé à Fès puis en France, c'est un

drame personnel aux Comores qui agit comme un déclic. Face à la douleur, l'écriture devient son remède. Selon lui, ce processus ne cherche pas à effacer la souffrance, mais à la transformer : « Elle m'a permis de passer d'une souffrance silencieuse à un récit structuré et partageable », confie-t-il. Pour l'auteur, l'écriture a ainsi offert une forme de « maîtrise » et la distance nécessaire pour entamer une reconstruction.

Là où beaucoup s'attardent sur les droits des nouveaux arrivants, Abdallah Zaki choisit un angle plus exigeant : celui du devoir. Pour lui, le débat actuel est déséquilibré. Il affirme sans détour : « On ne peut pas revendiquer des droits sans respecter les lois. » Selon son analyse, le respect du pays d'accueil n'est pas une idée abstraite, mais se niche dans les détails du quotidien et l'acceptation des codes sociaux. Pour lui, le travail, la discipline et l'effort sont des piliers indispensables car ils permettent de « créer des liens » et de «



gagner en autonomie ». Il insiste sur le fait que l'étranger, loin d'être un simple bénéficiaire, a « un rôle actif à jouer dans la cohésion de la société d'accueil ». La couverture de son ouvrage est à son image : deux mains qui se superposent sans s'effacer. C'est sa

définition visuelle de l'intégration. Selon lui, l'identité n'est pas un bloc figé : « Elle peut s'enrichir sans se renier. » Pour l'écrivain, il n'y a aucune contradiction à chérir ses racines de Mitsamiouli tout en embrassant la laïcité française. Il explique que l'essentiel est de savoir

faire coexister ses racines avec les « exigences du pays d'accueil ».

Aux jeunes issus de l'immigration, Abdallah Zaki lance un appel à la dignité. Pour lui, s'intégrer ne signifie pas oublier qui l'on est, mais trouver un équilibre. Il les encourage à dépasser tout « esprit de revanche ou de ressentiment lié au passé ». Selon son regard, la fraternité et la cohésion sociale se traduisent par l'engagement et la solidarité. En conclusion, pour Abdallah Zaki, l'enjeu dépasse la question migratoire : le manque de respect mutuel est le défi majeur de toute notre société. Son livre se veut donc un pont, rappelant que « le respect est toujours réciproque » et qu'il reste le socle de toute vie collective réussie. « L'intégration repose sur le respect mutuel, l'effort personnel et la capacité à construire des ponts entre les cultures, sans jamais renier ses origines. »

Mohamed Ali Nasra

Culture :

The Cultural Fake Wedding, Zifafa et baskets

Dans l'euphorie des festivités autour de l'Aïd el-Fitr 2026, Moroni, à travers sa jeunesse, innove. Entre 16h00 et 20h00, quelque 200 personnes se sont réunies, dimanche 22 mars au Retaj, pour célébrer un mariage pas comme les autres...

Baptisé The Cultural Fake Wedding (CFW), comprenez « Le faux mariage traditionnel », l'évènement a été pensé, organisé et joué par des jeunes et pour des jeunes. Objectif : transmettre, expliquer et surtout faire vivre les codes du Anda na Mila, à travers une mise en scène fidèle mais accessible. Une initiative qui

intervient alors que les Zifafa font leur entrée au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. « C'était comme un vrai mariage mais au lieu que ce soit des adultes, c'étaient des ados qui participaient. Et sur scène, une fille expliquait comment s'appelait telle cérémonie, à quoi elle servait (...) C'était bien. Nous, on faisait partie des invités. On a dansé, on a mangé aussi ! (rires) », s'est réjouie Isma, 13 ans, vêtue de sa plus belle robe. Il faut dire que le public comme les acteurs ont joué le jeu. Entrée du bwana harusé entouré de son clan, dot brandie et troupe à l'avant. Tout était pensé comme un vrai mariage, jusqu'au discours du mdjomba

wulozo, huilé et un brin taquin, qui a déclenché rires et applaudissements dans la salle.

À l'origine du projet, Zaahir Ali Himidi, 20 ans, étudiant en Licence de gestion des entreprises. « Je voulais créer un évènement qui ancre notre identité culturelle chez les jeunes. On a une richesse incroyable, mais aussi un vrai manque de divertissement. Ce projet est né de ça, et de ma passion pour le Anda Na Mila », explique-t-il. Habitué des initiatives culturelles, le jeune organisateur enchaîne les projets depuis près de trois ans à travers sa structure, Lil'Z Events. Un engagement salué par plusieurs acteurs présents. «

Ce que vous faites mérite d'être encouragé. Qui d'autre que vous, jeunes Comoriens, pour valoriser nos traditions ? », a souligné Abdoulanziz Koudra, président du CASM, (centre d'Animation Socio-culturelle de Mtsangani). Issu d'un environnement déjà tourné vers l'évènementiel, Zaahir, dont les deux parents sont des entrepreneurs chevronnés, revendique un parcours presque évident.

« J'ai grandi dans cet univers, notamment grâce à mon père, Himidi Ali Abdallah, acteur dans ce domaine depuis près de 15 ans », confie-t-il, évoquant également son attachement au Groupe Scolaire Fundi Abdoulhamid,

son ancienne école, dont plusieurs élèves ont participé à la mise en scène. Soutenu par différents partenaires dont le CASM, Pom Event, CCLB ou encore NexArt Photography, le projet a mobilisé une jeunesse engagée, âgée de 6 à 20 ans, venue célébrer, apprendre et s'approprier. Car sous les tenues traditionnelles soigneusement portées, un détail détonnait parfois : des baskets neuves et fringantes ! Une image simple presque anodine, témoin d'une tradition rejouée, réappropriée et peut-être même déjà transformée...

Sanaa Chouzour

Aïd el-Fitr à Iconi :

Une journée ludique dédiée aux enfants

À Iconi, le 21 mars dernier, l'association Bishioni a organisé une après-midi d'activités ludiques à l'occasion de l'Aïd el-Fitr. Entre jeux d'adresse, ateliers éducatifs et marathon, les enfants ont vécu un moment de partage, d'apprentissage et de joie.

À Iconi, l'association Bishioni, en partenariat avec la place Café, a transformé l'après-midi de l'Aïd en une véritable fête dédiée aux enfants de la ville. L'objectif était simple : offrir un cadre ludique et éducatif permettant aux plus jeunes de se divertir, d'apprendre et de renforcer les liens sociaux. Le programme, à la fois dynamique et pédagogique, s'articulait autour de plusieurs ateliers complémentaires, chacun pensé pour stimuler différentes compétences. Pour Bourhane Abdou, l'un des organisateurs, cette initiative illustre

l'importance d'encadrer les enfants dans un esprit positif : « C'est une contribution concrète, modeste mais réelle, à leur éducation et à la vie de la ville », a-t-il déclaré.

La journée a débuté avec la course d'eau, remportée par Mannane Bourhane Abdou. Répartis en équipes,

les enfants devaient transporter de l'eau dans des gobelets percés sur un parcours balisé. Une activité à la fois amusante et formatrice, qui met à l'épreuve coordination, patience et esprit d'équipe. Sous le grand baobab de la place Café, un atelier de questions-réponses a ensuite réuni les participants

autour de thèmes variés : culture comorienne, nature, calcul mental et devinettes. Dans une ambiance apaisée, les enfants ont pu réfléchir et apprendre sans pression compétitive. « Je suis très contente d'être la gagnante de "Questions pour champions". Je vais rentrer chez moi avec des cadeaux »,

s'est réjouie Wadjissa Ibrahim.

Le marathon a ensuite relancé l'énergie collective. En formant un cortège animé, enfants et adultes ont parcouru les rues dans une atmosphère festive. Plus qu'une compétition, l'activité visait le dépassement de soi dans la convivialité. Saïd Youssouf, dit Anta, instituteur, a remporté la médaille. La journée s'est achevée par des jeux de société, notamment dominos et Scrabble géant, favorisant détente, rires et entraide entre participants. Grâce au soutien de plusieurs partenaires, notamment Kamal, Nardassi Houmadi, Awad Mbaraka, 1,2,3 Soleil, Sinércom, Auberge Palace, Sawa Prix, Anas Création et Comores Authentiques, les enfants sont repartis fatigués mais heureux, les mains chargées de cadeaux



El-Aniou Fatima

Trois questions à Hubert Velud :

« Un nouveau projet en marche »

Quelques jours après la publication de sa première liste pour les FIFA Series, le sélectionneur national Hubert Velud a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores. Dans cet entretien, il revient sur ses choix, assume un tournant générationnel et évoque les enjeux des prochaines rencontres, qui marquent selon lui « le début d'un nouveau projet ».

Question : Coach, vous venez de dévoiler votre première liste. Sur quels critères vous êtes-vous appuyé pour la constituer ?

Hubert Velud : La liste a été élaborée en collaboration avec la Fédération et avec les membres du staff présents lors de la

dernière CAN. Je me suis également beaucoup appuyé sur la vidéo. J'ai visionné les derniers matchs de la sélection, mais aussi les performances individuelles de la majorité des joueurs retenus. Il y a une volonté de renouvellement, comme vous avez pu le constater. On ouvre une nouvelle page, avec une priorité donnée à l'émergence de la jeune génération comorienne.

Question : On remarque l'absence de certains joueurs importants. Est-ce un choix ou y a-t-il des raisons particulières ?

H.V. : Oui, il y a effectivement deux absences majeures. Myziane souffre d'une rupture des ligaments

croisés, une blessure sérieuse. Je l'ai eu au téléphone, il est bien pris en charge par son club et suit actuellement sa rééducation à Dubaï. On espère le récupérer, mais ce type de blessure demande du temps. Il faut lui souhaiter beaucoup de courage. Concernant Rafiki, il a énormément enchaîné, notamment lors de la CAN où il a beaucoup joué. Il a terminé la compétition, très fatigué, et en club, au Standard de Liège, il est constamment sollicité. Il souffre d'une fatigue musculaire généralisée. Après échange avec lui, j'ai préféré le laisser au repos pour éviter tout risque de blessure. L'objectif est qu'il récupère pleinement et revienne en forme lors du prochain rassemblement.



Question : Que représentent ces deux matchs pour l'évolution de l'équipe ?

H. V. : Ces rencontres vont me permettre d'observer davantage certains joueurs que je connais encore peu. Les matchs contre le Kazakhstan et la Namibie sont importants pour

préparer les prochaines qualifications à la CAN. Ils offrent aussi l'opportunité d'élargir le groupe, d'analyser de nouveaux profils et de mieux structurer l'équipe pour la suite.

Imtiyaz

Basket-ball :

Afrobasket U16, les éliminatoires aux Comores

La Fédération Comorienne de Basket-ball a tenu une conférence de presse lundi dernier, pour annoncer la tenue aux Comores des éliminatoires U16 (filles et garçons) de la zone 7. C'est une bonne nouvelle pour la balle orange comorienne, mais aussi pour les organisateurs dans la perspective des jeux des îles 2027. L'expérience acquise lors de ce tournoi zonal, va permettre de se projeter vers, ces premiers jeux des îles aux Comores.

« La Fédération Comorienne de Basket-ball a l'honneur de porter à la haute attention du public, la désignation de l'Union des Comores, pour abriter les qualifications de l'Afro-basket U16, filles et garçons de la zone 7, du 5 au 20 août 2026 au stade de Misiri à Anjouan », peut-on lire dans le communiqué de presse sorti par la fédération du basket comorien. Cette désignation, si tant est qu'il en est encore besoin démontre la confiance dont jouissent les dirigeants du basket comorien auprès de leurs pairs du continent. « Cette désignation par FIBA Afrique constitue une marque de confiance envers notre pays, et une

reconnaissance des efforts consentis ces dernières années pour structurer et dynamiser le basket national ». Et la fédération de continuer sur les forces en présence « Il s'agit d'un événement sportif continental, qui réunira 4 sélections, filles et garçons, des Comores, Maurice, Madagascar et des Seychelles ».

Après le Rwanda en 2025, qui a vu le triomphe de la Côte d'Ivoire chez les garçons et L'Égypte chez les filles, un autre pays, qui n'est pas encore désigné va accueillir les meilleurs basketteurs africains de cette catégorie des U16. Pour la Fédération Comorienne, cet événement peut constituer une vitrine pour les prochains jeux des îles. C'est pourquoi, elle en appelle à la mobilisation de tous les acteurs. « Au

regard de ces enjeux, le bureau exécutif de la FCBB, sollicité l'adhésion et le soutien de tous les acteurs afin que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour assurer le succès de cet événement qui constitue à la fois une vitrine pour le sport comorien, et une étape déterminante dans la préparation des jeux des îles 2027».

En effet, si les délégations seront moins conséquentes en termes de nombre, la durée de la compétition ressemble à s'y méprendre au standard des jeux, soit une quinzaine de jours. D'où la qualification, de cet événement par la FCBB, comme d'un test grandeur nature. « Cet événement constitue un test grandeur nature en perspective des jeux des îles de l'Océan Indien que notre pays

s'apprête à organiser en 2027 ». Et le communiqué de conclure : « Les qualifications de l'Afro-basket permettront

d'évaluer dans des conditions réelles la capacité de nos infrastructures sportives notamment le stade de

Misiri, ainsi que nos dispositifs logistiques, organisationnels et sécuritaires ».

Imtiyaz







Recherche :
Ingénieur Biomédical
Prestataire de Service (Basé aux Comores)

HealthActiv (IBL Ltd) recherche un **Ingénieur Biomédical** pour intervenir en tant que **prestataire de service aux Comores**, afin de représenter l'entreprise et d'assurer le suivi technique de ses équipements sur l'île. Basé à Maurice, HealthActiv (IBL Ltd) est un fournisseur leader de solutions de santé et de bien-être et se positionne comme un partenaire privilégié dans la région.

En savoir plus : <https://www.healthactiv.mu/about-us>.

Ingénieur Biomédical – Principales missions

- Représenter la société auprès de nos clients aux Comores.
- Assurer le suivi des installations de nos équipements médicaux et de laboratoire sur le territoire.
- Développer et maintenir des relations solides et durables avec nos clients.
- Servir de point de liaison entre les clients et notre équipe, en facilitant la communication technique et opérationnelle.
- Assister dans la préparation des sites et des exigences techniques nécessaires à l'installation des équipements.
- Planifier et organiser les maintenances préventives régulières ainsi que les mises à jour des systèmes.
- Effectuer la maintenance, le diagnostic et la réparation des équipements médicaux et de laboratoire de la société.

Profil recherché

- Diplôme en ingénierie biomédicale ou qualification équivalente.
- Minimum 3 ans d'expérience dans le secteur de la santé ou des équipements médicaux.
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles.
- Personne organisée, rigoureuse et attentive aux détails.
- Forte capacité d'analyse et de résolution de problèmes.
- Orientation service client et sens des responsabilités.

Type de collaboration

Prestataire de service basé aux **Comores**, travaillant en étroite collaboration avec notre équipe technique à Maurice.

Candidature

Les professionnels intéressés sont invités à **soumettre leur dossier de présentation professionnelle, incluant leur parcours, leurs compétences et leurs références pertinentes**, par email avec la mention « **Ingénieur Biomédical – Comores** » en objet.

Date limite de soumission : au plus tard le 31 mars 2026, par email à l'adresse suivante : VBissoonauthsing@healthactiv.mu.

An IBL Group company

Grève au CHN El-Maarouf : Licenciements de cinq figures du mouvement

Cela fait des semaines que les contractuels du CHN El-Maarouf sont en grève. En guise de réponse à des revendications légitimes, la direction du Centre hospitalier national et le ministère de la Santé ont choisi la méthode forte : cinq figures du mouvement sont brutalement licenciées, laissant place à une gestion de crise qui privilégie la menace au dialogue, au péril de la vie des patients.



Le couperet est tombé via un communiqué laconique, trois jours avant l'Aïd et signé par le directeur général de l'hôpital, Assoumany Aboudou. Sous le motif de "rupture de contrat pour grève irrégulière", l'administration a décidé de se séparer de cadres expérimentés. Les noms circulent déjà, portés par une grande vague d'indignation : Dr Chaharзад Said Abdallah, M. Zainoudine Ahmada, Mme Zoultfata Ali, Mme Aida Mohamed et Ahmed Abdou, tous contractuels et membres du collectif des grévistes. Leur crime ? Avoir demandé des conditions de travail décentes dans un établissement qui frôle l'asphyxie depuis un long moment. Face à ce coup de force, la colère a rapidement dépassé les murs du CHN. Du côté du ministère

de la Santé, on tente de sauver les apparences en agitant des chiffres : « une augmentation de salaire de 8%, une revalorisation des gardes, une prise en charge médicale accrue », clament les autorités.

Mais alors, pourquoi licencier ? Si les avancées étaient suffisantes, pourquoi les agents, qui connaissent mieux que quiconque la réalité du terrain, auraient-ils maintenu leur mouvement ? Car ce n'est pas le rejet catégorique des propositions qui est sanctionné, mais le refus de se soumettre à une réquisition jugée abusive par les manifestants. En qualifiant ces agents de "démissionnaires" s'ils ne reprennent pas le travail immédiatement, le ministère use d'un artifice sémantique pour

contourner le droit du travail. Le plus alarmant c'est la solution de remplacement envisagée à l'hôpital de référence. Pour pallier le manque de personnel qualifié et briser la grève, le recours massif à des stagiaires et à des contractuels précaires devient la solution : remplacer l'expertise d'un médecin en maternité ou d'un technicien en imagerie médicale par des mains inexpérimentées du jour au lendemain.

Loin de subir ce sort dans l'indifférence de certains de leurs homologues, les agents radiés ont reçu le soutien de nombreux fonctionnaires et cadres de santé qui, bravant les menaces de sanctions, dénoncent d'une seule voix le sort réservé à leurs confrères et

refusent de cautionner ce qu'ils qualifient de "purgé arbitraire" au cœur même de l'hôpital. Un membre de la confédération des travailleurs et travailleuses (CTTC) s'est insurgé : « On ne négocie pas avec un pistolet sur la tempe. En chassant des agents qui servent l'hôpital depuis des années comme des moins que rien, la direction joue avec le feu. Un hôpital n'est pas une caserne, et la compétence ne s'improvise pas par arrêté ministériel. La santé ne se gère pas à coups de communiqués comminatoires, mais avec humanité et respect du droit. »

Et de renchérir : « Le CHN El-Maarouf, censé être le fleuron de notre système de santé, devient le symbole d'une gestion par la peur.

Ces licenciements ne sont pas seulement injustes d'un point de vue légal, ils sont une insulte à l'engagement de ces professionnels qui ont tenu l'hôpital à bout de bras pendant les crises les plus graves ». En agissant ainsi, le ministère et la direction du CHN ouvrent une plaie béante. Quelle sera la motivation des agents restants ? La rupture est désormais consommée. Les autorités pensaient éteindre l'incendie en coupant des têtes ; elles n'ont fait qu'ajouter de l'huile sur le feu de la colère sociale. Le licenciement de ces trois soignants n'est pas la fin d'une grève, c'est probablement le début d'une crise de confiance.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Société de concassage Comores Chine (SCCC)

Situation du dynamitage effectué le 4 mars : le Centre de dynamitage est à **387 mètres** de la maison la plus marginale de l'usine de sable et de gravier CBE à côté, le rayon de dynamitage est de 100 mètres, donc la distance de sécurité est de 387 mètres moins 100 mètres est de 287 mètres ! C'est-à-dire que l'endroit où les petites produites par le dynamitage sont tombées à 287 mètres de la maison de CBE, donc c'est sûr pour le dynamitage. Nos techniciens en explosifs peuvent désormais contrôler le rayon d'explosion **entre 20 et 10 mètres**.

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GÉNÉRALE

AVIS D'APPEL D'OFFRE (AAO)

Date de publication de l'avis: 13 mars 2026

Avis d'Appel d'Offres N°:001/2026 SONELEC/ACHAT/CGMP

1. Objet de l'Appel d'Offres

La Société Nationale d'Électricité des Comores (SONELEC) invite, par le présent avis, les candidats qualifiés à soumettre leurs offres sous pli fermé pour la fourniture de pièces de révision destinées aux groupes électrogènes exploités par la SONELEC.

Le présent marché concerne la fourniture de pièces de rechange nécessaires à la révision des groupes électrogènes de la SONELEC.

Le marché sera exécuté en deux (2) tranches obligatoires, selon le calendrier suivant:

Tranche 1:

Fourniture des pièces nécessaires à quatre (4) révisions de groupes électrogènes.

Tranche 2:

Fourniture des pièces nécessaires à quatre (4) révisions supplémentaires de groupes électrogènes.

Calendrier prévisionnel des livraisons:

Tranche 1: Livraison prévue au deuxième trimestre (T2)

Tranche 2 : Livraison prévue au troisième trimestre (T3)

2. Consultation et obtention du dossier d'appel d'offres

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) auprès du Responsable des Marchés- Département Achats de la SONELEC.

Ils peuvent également adresser leurs demandes par écrit à l'adresse suivante: secretariat.dg@sonelec-km.com

3. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis par les candidats intéressés sur demande écrite auprès du service mentionné ci-dessus, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille francs comoriens (75 000 KMF).

4. Dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat de la Direction Générale de la SONELEC, au plus tard le 06 mai 2026 à 14h00 (heure de Moroni).

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission équivalente à trois pour cent (3 %) du montant total de l'offre.

5. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 06 mai 2026 à 15h30, dans la salle de conférence de la SONELEC.